

DEPARTEMENT
DES
ALPES MARITIMES

REPUBLIQUE FRANCAISE - Loi du 5 avril 1884 (article 56)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°44/2015

OBJET : PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Conseillers en exercice : 23

Présents : 15

Excusés : 8

Pouvoirs : 5

Votants : 20

SÉANCE DU 15 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le lundi quinze juin, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 2 juin 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjointe,

Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Eric ROMAN, Virginie CHABERT, Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Pierre BRANCATO, Hélène GARDET qui a donné pouvoir à Christine VAUTRIN, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Annie BARBIER, Aline ZANI qui a donné pouvoir à Jean-Louis MILLO, Jean-François PIOVESANA. Théodore PAPPALO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les procédures relatives aux aides financières au titre de la répartition du produit des amendes de police ne sont pas encore connues.

Dans l'attente de la réception de ces instructions, le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré :

VOTE les travaux de l'année 2015 susceptibles d'être retenus pour l'attribution de l'aide financière relative à la répartition du produit des amendes de police

RETIENT les travaux de création d'un parking au Pré du Lac, au droit de l'intersection chemin du Cabanon-chemin de l'Hubac, pour un coût d'opération de 209.000 € HT

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

	Coût estimé des travaux	Aide financière produit des amendes de police Sollicité 50%	PART COMMUNALE
Création d'un parking au quartier de Pré du Lac, intersection des chemins du Cabanon et de l'Hubac	209.000 € HT	104.500 €	104.500 € HT

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE


